

Les mirages de la vie

Autor(en): **Hager, Nelly**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et pi sè geinont pou; dâi iadzo on dié luron
 Détatsé lo fordâi, bliossé pè lo meinton,
 Ao pince pè la taille onna galéza felhie
 Que vâo pas que sâi de, po cein qu'on ein babelhie,
 Et que sicllie on bocon, mâ sein pi s'eingrindzi;
 Lè z'autro rizont tant, qu'adieu po sè fâtsi.

Po telhi, faut teni setâo dagnès tsau iena,
 Lè cassâ ein dou bets po doutâ dè tsaquena,
 Lo tsenévo alliettâ lo long dào tsenevouet,
 Que sè trait ein riblieint lo dâi su tsaquâ bet.

Quand on a lo grand dâi tot plein dè cé teliadzo
 On ein fâ dâi pognès ein metteint ein on iadzo
 Tot cein que tsacon tint, por ein féré on pliyon
 Que faut savâi tressi sein lo mettre ein mougnon.
 On ein fâ mémameint avoué cein qu'on batiâorè,
 Mâ ne faut pas âobliâ dè l'adrâi bin sêcâorè
 Dévant dè lè z'einvouâ. Adon lè faut portâ
 Ein lè z'einvortollieint dè linsus, dào clliorâ,
 Ao battiâo, lè passâ per dézo la rebatta.

Cein fâ la felameinte et pe dâoce et pe matta;
 Mâ faut tsouyi sè mans, et être bin prudeints,
 Kâ, por être estraupîâ, ne faut pas tant dè teimps
 S'on sè laisse attrapâ dézo cllia grossa pierra;
 Lâi a dza prâo dè mau, sein cein, su noutra terra.

Ora, quand clliaô pliyons ont étâ rebattâ,
 Sont oncora tot pleins dè pussa, dè bourtiâ.
 Po lè bin nettiyi, s'agit dè lè défère
 Et dè lè tserpenâ bin adrâi, dè manière
 Qu'après être sêco, sêyont prêts à pegni.
 Po cein, lè Savoyâ, âo bin lè Sainte-Cri,
 Clliaô fameux serejâo, bons z'ovràî, rein tsaropès,
 Que font tant balla rete et quasu mein d'étopès,
 Revignont ti lè z'ans on pou dévant l'hivai,
 Et dedein 'na remise âo dézo on couvai,
 Sont bintout établis, kâ, sein tant dè manâire,
 On simplio bet dè lan, âo bin onna panâire
 Su quiet pâovont visçâ l'âo pigno' à grantès deints,
 L'est tot cein que l'âo faut. Ein ovràî deledzeints
 Ye défont lè pliyons et tsau pou ye lè passent
 Su clliaô deints iô bintout lè z'étopès s'eintassont,
 Tandî que dein l'âo mans restè tot lo pe dào,
 C'est la reta, lo fin; enfin c'est lo meillâo;
 Et quand tot est pegni, pè pognès, bin ein oodré,
 Ye preingnont clliaô pognès avoué soin po lè toodré
 Et lè mettre ein conolhie, après quiet on ein fâ
 Dâi paquets bin einvouâ que sont prêts à felâ
 Et qu'âo pâilo derrâi s'agit dè bin reduirè,
 Po pas que cèin trainâi permi lè z'écovirè.

(A suivre.)

C.-C. D.

Nous attirons l'attention de nos lectrices sur la délicieuse nouvelle dont nous commençons ci-après la publication.

LES MIRAGES DE LA VIE

Mme Duriage venait de quitter son deuil de veuve.

Au moment de reprendre ses bijoux, elle tira de son secrétaire un coffret, l'ouvrit, et un sourire de jeunesse éclaira son visage.

Le parfum qui s'en échappait fit sortir de leur léthargie les souvenirs des années disparues, et elle pensa avec le poète: « Mais où sont les neiges d'antan? »

Elle regarda avec mélancolie les fleurs fanées, les talismans, les amulettes, les lettres jaunies par le temps, en ouvrit quelques-unes, les relut et murmura: « Comme les jeunes amoureux sont bêtes! »

Elle prit un bouquet entouré d'un ruban bleu, emblème de fidélité, orné d'un oiseau-mouche, d'une cétoine et

d'un pyrophore desséchés: tout un poème d'amour dans ces symboles.

— Qui donc m'a envoyé cela? fit-elle.

Sa mémoire évoqua vainement l'image de ceux qui l'avaient aimée.

— O ciel! je ne m'en souviens plus! Je suis donc bien vieille? Déjà quarante-quatre ans!

Elle se regarda à la glace et poussa un profond soupir.

— Avoir oublié jusqu'au nom de ceux qui ont fait battre mon cœur et rempli mon imagination, c'est absurde, pensa-t-elle.

La jeunesse, qui croit à l'immortalité de tous ses sentiments, devrait bien écrire le nom et la date de l'émotion qui la fait vibrer, pour se la rappeler dans l'âge mûr!

Combien la vie est éphémère: une aurore, un matin, une après-midi pendant lesquels notre âme se métamorphose sans cesse; mille éclairs la sillonnent, l'amour s'allume, l'embrase et s'éteint, ne laissant que des cendres, pendant qu'elle poursuit toujours de nouveaux mirages!

La veuve resta absorbée devant cet inexplicable problème de la vie que sa pensée sondait pour la première fois.

Une jeune fille de dix-huit ans, nature impétueuse et tendre, éprise d'idéal, âme provençale où tour à tour rayonnait un soleil ardent où soufflait le mistral, entra et embrassa avec effusion sa mère à qui elle ne ressemblait en rien, ni au physique, ni au moral.

— Tu froisses mes dentelles, Céline; je te prie de mettre plus de retenue dans tes mouvements, plus de calme dans ton maintien... Tu as bien fait de venir, j'ai à te parler très sérieusement.

Les grands yeux noirs intelligents de la jeune fille s'arrêtèrent interrogateurs sur le visage placide de la veuve.

La mère la fit asseoir en face d'elle, et d'un ton solennel:

— Ton avenir me préoccupe beaucoup, Céline; je dois songer à te marier.

La jeune fille fit un soubresaut. Cette idée de mariage que caresse chaque fillette depuis le jour de sa première communion, ce mirage de l'enfance lui fit battre le cœur.

— Est-ce qu'on m'a déjà demandée? reprit-elle avec un sentiment d'orgueil contenu.

— Non, mais une mère prudente n'attend pas. J'ai pensé à mon jeune frère, ce brillant officier de marine qui a trente ans à peine et revient dans un mois.

— Mon oncle? Oh! jamais; je ne veux pas devenir ma tante.

— Alors n'en parlons plus. M. Mélinde m'a proposé hier son jeune cousin, son pupile, qu'il aime comme un fils.

Céline rougit légèrement.

— Ludovic, le... le polytechnicien?

— Oui, il ne sera pas magistrat comme son tuteur, il a déjà une position très belle chez un de nos premiers armateurs. M. Mélinde doit nous l'amener ce soir.

— Mais, interrompit Céline, frappée d'une idée subite, pourquoi tiens-tu donc à me marier si tôt?

— C'est que, mon enfant, c'est que...

L'émotion la faisait balbutier.

— C'est que?... répéta-t-elle avec impatience; parle-donc, ma mère!

— C'est que je vais me... me remarier.

— Toi! Oh! non, s'écria Céline avec feu, tu ne feras pas une si affreuse chose... Non, chère maman, tu ne peux aussi vite oublier mon noble père, lui qui nous aimait tant, qui t'a rendue si heureuse... Je t'en conjure, reste fidèle à sa mémoire, si tu ne veux pas me

voir mourir de douleur!... et des sanglots la secouaient violemment.

Tu n'en mourras pas et rien ne me fera changer de résolution. Dans deux mois, j'épouse M. Mélinde, le tuteur de Ludovic.

Et, laissant sa fille attérée, elle sortit en proie à une vive inquiétude, pressentant pour l'avenir de cruels orages domestiques.

A quatre heures, M. Mélinde, vint faire sa cour à Mme Duriage et lui présenter son pupille, jeune homme d'une grande valeur morale, et dont le physique était agréable et distingué.

Il proposa d'aller dîner sur le bord de la mer, à quelque distance de Marseille, dans une bastide qui lui appartenait.

On était à la fin du mois d'août, la journée avait été brûlante, ce serait une agréable partie de plaisir, pour Céline surtout.

— Ne me parlez pas de ma fille, dit Mme Duriage, elle est tout à fait hostile à nos projets et refusera certainement de venir avec nous.

— Voulez-vous m'employer comme ambassadeur, madame? dit Ludovic; je réussirai peut-être.

— J'en doute, mais je vous serai reconnaissante de le tenter.

Ludovic trouva la jeune fille dans le cabinet de travail de son père, devenu pour elle un sanctuaire, abîmée dans la plus profonde douleur. Emu malgré lui, il s'approcha doucement.

— Mademoiselle Céline!

Elle releva la tête avec vivacité, essuya ses larmes et le regarda avec une grande surprise.

— Vous ne reconnaissez pas Ludovic Mélinde? dit-il en la saluant. Il y a tant d'années que nous ne nous sommes vus; mais nous allons bientôt devenir presque frère et sœur, puisque je suis le fils adoptif de M. Mélinde.

Elle s'était relevée avec impétuosité.

— Quoi! vous croyez que cet odieux mariage s'accomplira? que ma mère n'aura pas pitié de mon désespoir, ne cédera pas à mes prières?

— Non, mademoiselle, il faut vous résigner avec courage à ce qui est inévitable; nous devons nous dire que nos parents ont le droit de penser à leur bonheur.

— Leur bonheur! Est-ce que ma mère retrouvera jamais un mari comme celui qu'elle a perdu? Comment peut-elle l'oublier avec tant d'ingratitude?

— Nous ne sommes pas juges des résolutions de nos parents, et c'est de l'égoïsme de vouloir que votre mère se sacrifie pour vous qui, dans quelques années, vous marierez à votre tour et la laisserez seule.

— S'il ne faut que lui faire le serment de rester vieille fille, je suis prête. Je ne puis comprendre qu'une veuve pense à se remarier!

— Mademoiselle Céline, vous auriez dû naître sur la terre du Malabar; parlez-moi de ces veuves qui se font rôtir sur le bûcher de leur mari: vous verriez allumer le vôtre sans frémir.

— Je crois que j'aimerais mieux cela.

— Brrrou... pas moi! tous les mariages du monde plutôt que de brûler vif!

En Europe, voilà ce qui se passe: si une veuve a été heureuse, elle se remarie pour l'être encore; si elle a été malheureuse, elle se remarie avec l'espoir d'une compensation qu'elle ne trouve presque jamais. Mais que voulez-vous, Shakespeare l'a dit avant moi: « L'homme n'est constant que dans l'inconstance. »

Allons, mademoiselle, surmontez votre chagrin, et prouvez votre affection à votre mère en venant avec nous; l'heure avance, on nous attend.

— Non, je n'irai pas; j'aimais trop mon père, l'idée de ce mariage me rend folle!... et elle donna libre cours à ses larmes.

Ni raisonnements, ni railleries, ni prières, rien ne put l'ébranler.

(A suivre.)

Choses et autres.

Un paysan amène un premier char de bois chez un richard de notre ville, qui lui offre un petit vin de St-Laurent à faire frissonner les moins difficiles. Le rusé paysan fait bonne mine à mauvais jeu, et dit de l'air le plus sincère du monde:

— Ah! voilà une fine goutte! Quel vin délicieux!...

Le lendemain il amène un second char de bois, et le rentier, qui n'a pas la clef de la cave sous la main, est obligé d'offrir, contre son gré, le vin resté sur la table après le dîner.

Le paysan en boit deux verres sans dire autre chose que: « A votre bonne santé, monsieur. »

Le citadin très étonné de ce silence lui dit: « Mais vous m'avez fait grand éloge du vin que je vous ai donné hier, et vous ne me dites rien de celui-ci, qui lui est bien supérieur?... »

— Ah! c'est que je vous dirai, monsieur, que celui-ci n'a pas besoin d'être blagué.

Un de nos jeunes avocats avait été chargé d'office de la défense d'un filou qui niait effrontément le vol dont il était accusé. « Vous feriez beaucoup mieux, lui dit son défenseur, de me dire franchement toute la vérité, de ne me rien cacher. Voyons, ouvrez-vous à moi: Comment la chose s'est-elle passée? »

Le détenu se laissant fléchir raconta alors, dans ses moindres détails, la manière dont le vol avait été commis. Et l'avocat le défendit si habilement qu'il fut acquitté et mis immédiatement en liberté.

Après le jugement, les membres de la cour, le jury et l'avocat allèrent dîner ensemble. Au dessert, le prévenu se fait introduire par un sommelier, s'approche vivement de son défenseur et lui serre la main avec effusion, en lui témoignant toute sa reconnaissance.

— Mauvais plaisant, lui dit ce dernier, comment osez-vous vous présenter ici! Vous n'auriez jamais dû être acquitté, après avoir commis le vol que vous m'avez avoué, il y a quelques jours, dans votre cellule. Certes, je n'ai que faire de votre reconnaissance.

Puis se tournant vers les membres de la cour et du jury, il ajouta: « Remerciez plutôt ces messieurs! »
Tableau.

Un pauvre ouvrier fut atteint, il y a quelques mois, d'une maladie d'yeux, qui nécessita l'enlèvement de l'un d'eux. On lui mit ensuite un œil de verre pour dissimuler le vide laissé par cette grave opération.

Deux femmes s'entretenant à ce sujet, l'une d'elles dit: « Ce pauvre garçon a bien fait de se faire mettre un œil de verre, ça le défigure moins; mais je crois quand même qu'il ne voit pas tout à fait aussi clair que de l'autre. »